



Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur

TROISIEME TRIMESTRE 2023

AVERTISSEMENT

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques trimestrielles sur les échanges extérieurs de marchandises du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des déclarations en douane.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE, suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces informations proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique.

Dans la présente édition du bulletin, les statistiques publiées portent sur quarante-cinq (45) bureaux de douane sur soixante (60), soit un taux de couverture de 75,0%.

Les statistiques publiées sont sujettes à des révisions périodiques.

Ventes à l'extérieur		Achats à l'extérieur	
(Millions FCFA)		(Millions FCFA)	
Valeur totale	151 397,9	Valeur totale	461 951,5
Coton non cardé ni peigné	38 865,1	Riz semi-blanchi...	93 017,5
Fruits à coque comestibles...	38 030,1	Huiles de pétrole...	44 647,3
Fèves de soja	32 758,1	Huile de palme et ses fractions	33 240,9

Répartition géographique des ventes à l'extérieur		Répartition géographique des achats à l'extérieur	
ASIE	81,3%	ASIE	52,1%
AFRIQUE	14,8%	AFRIQUE	14,9%
EUROPE	3,2%	EUROPE	28,5%
AMERIQUE	0,7%	AMERIQUE	4,5%
OCEANIE	0,0%	OCEANIE	0,1%

1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

Au troisième trimestre 2023, les exportations de marchandises du Bénin ont connu une baisse de 9,6% par rapport au deuxième trimestre 2023.

Au troisième trimestre 2023, le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (-39,2 points de pourcentage) est le principal produit ayant contribué à la baisse des exportations par rapport au trimestre précédent.

La valeur des exportations de marchandises au troisième trimestre 2023, comparée à celle du troisième trimestre 2022, affiche une hausse de 28,4%. Les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » (+29,2 points de pourcentage) et les « **fèves de soja** » (+27,4 points de pourcentage), sont les principaux produits vendus à l'extérieur ayant contribué à l'augmentation des exportations.

Les importations de marchandises sont en recul de 20,8% au troisième trimestre 2023 par rapport au trimestre précédent.

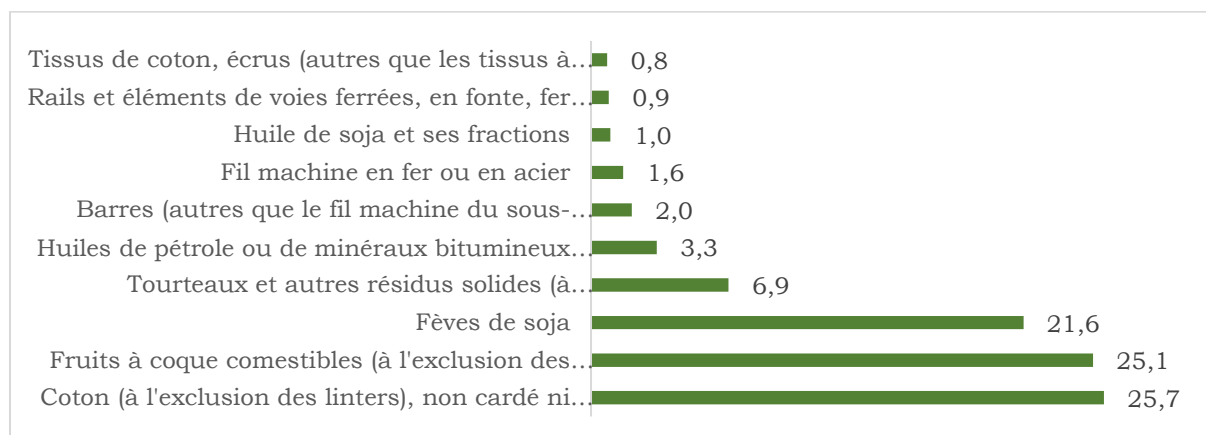
Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué à la baisse des importations du trimestre sous revue sont les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-8,5 points de pourcentage) et les « **engrais minéraux ou chimiques azotés** » (-2,6 points de pourcentage).

Les acquisitions de biens du trimestre sous revue comparée à celles du troisième trimestre 2022, ont chuté (-26,2%). Cette baisse est expliquée par une diminution des importations des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-10,8 points de pourcentage) et du « **fil machine en fer ou en acier** » (-2,1 points de pourcentage).

La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du troisième trimestre 2023 concentre à 88,9% de la valeur totale des exportations.

Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est largement en tête des ventes à l'extérieur au cours du trimestre, affichant une valeur de 104,5 milliards de FCFA (80 751,7 tonnes). Il est suivi des « **fruits à coque comestibles...** » cédés à 10,6 milliards de FCFA (20 688,8 tonnes), viennent ensuite les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » en termes de réexportations, vendues pour 5,5 milliards de FCFA (9 082,7 tonnes), les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drèches)...** » pour une valeur de 4,5 milliards de FCFA (23 447,3 tonnes) et enfin les « **graines de coton** » vendues pour un montant total de 2,8 milliards de FCFA (22 009,1 tonnes).

Figure 1 : Part (%) des 10 principaux produits exportés au trimestre sous revue

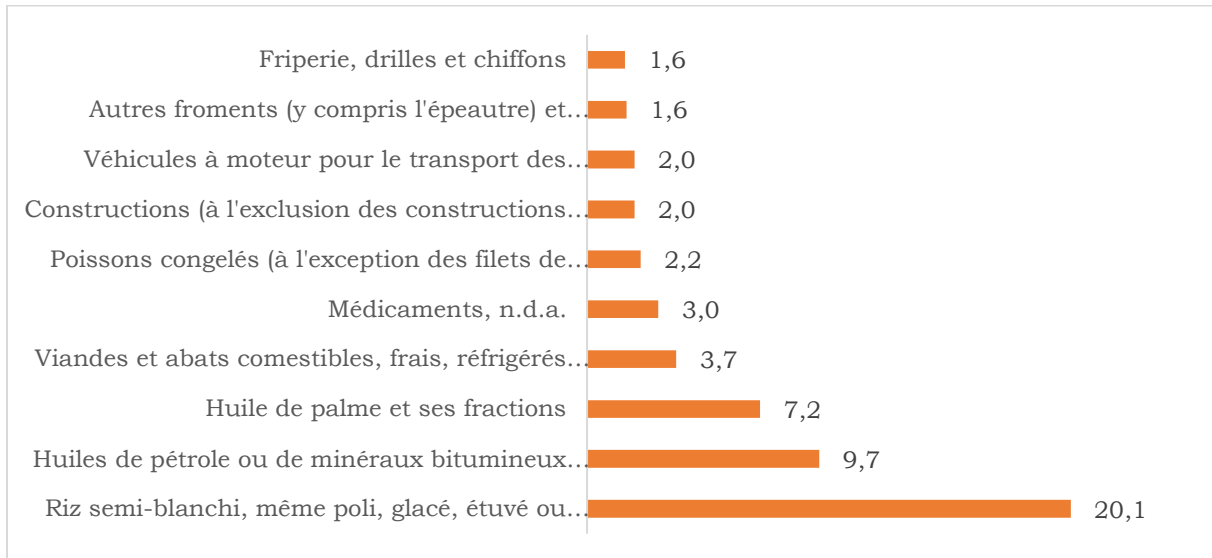


Source : INStAD, décembre 2023

La part des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, vaut 53,1% de la valeur totale des importations.

Au classement des dix (10) principaux produits acquis à l'extérieur au troisième trimestre 2023, on retrouve à la première place le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (20,1%). Ensuite, se positionne au deuxième rang les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (9,7%) et enfin, viennent en troisième position l' « **huile de palme et ses fractions** » (7,2%).

Figure 2 : Part (%) des 10 principaux produits importés au trimestre sous revue



Source : INStAD, décembre 2023

2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

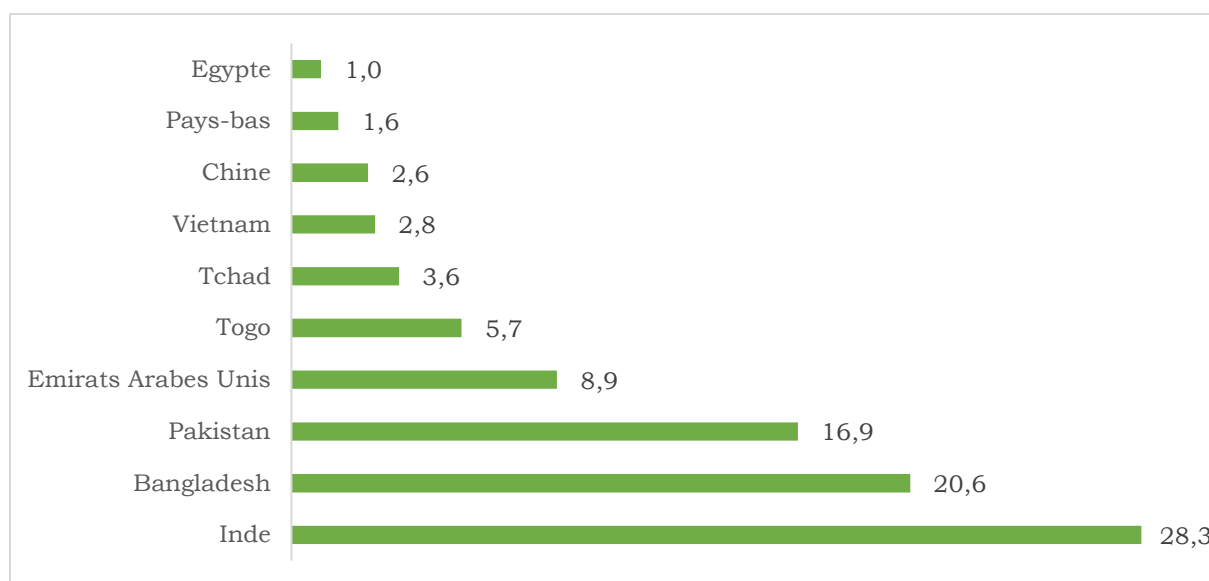
L'Inde est le leader des partenaires clients du Bénin, avec 28,3% de la valeur globale des ventes à l'extérieur au trimestre sous revue.

Les principaux biens exportés vers ce pays, au titre de ce trimestre, sont les « **fruits à coque comestibles...** » (31,9 milliards de FCFA correspondant à 77 255,4 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (8 317,7 tonnes) d'un montant de 4,6 milliards de FCFA, destinées exclusivement à la réexportation notamment le « carburéacteur », les « **tourteaux et autres résidus solides...** » pour 2,0 milliards de FCFA (10 076,6 tonnes) et les « **fèves de soja** » (3 952,3 tonnes) pour 1,4 milliard de FCFA.

Le **Bangladesh** occupe le deuxième rang au trimestre sous revue après avoir occupé la première position au trimestre précédent. Le montant des expéditions de biens vers ce pays s'élève à 31,2 milliards de FCFA, représentant 20,6% de la valeur totale des exportations. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (23 468,4 tonnes) est le seul produit expédié vers ce partenaire commercial.

Le **Pakistan** occupe la troisième position au trimestre sous revue avec 16,9% de la valeur des expéditions de marchandises. Les « **fèves de soja** » d'une valeur de 23,2 milliards de FCFA (64 961,5 tonnes) et le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour un montant de 1,6 milliard de FCFA (1 342,6 tonnes), sont les principaux biens exportés vers ce partenaire.

Figure 3 : Part (%) des 10 principaux partenaires clients du Bénin au trimestre sous revue



Source : INStAD, décembre 2023

Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO

Les exportations du Bénin vers les autres pays de la CEDEAO s'établissent à 11,9 milliards de FCFA au troisième trimestre 2023. Les trois principaux clients sont respectivement le Togo, la Côte d'Ivoire et le Nigéria.

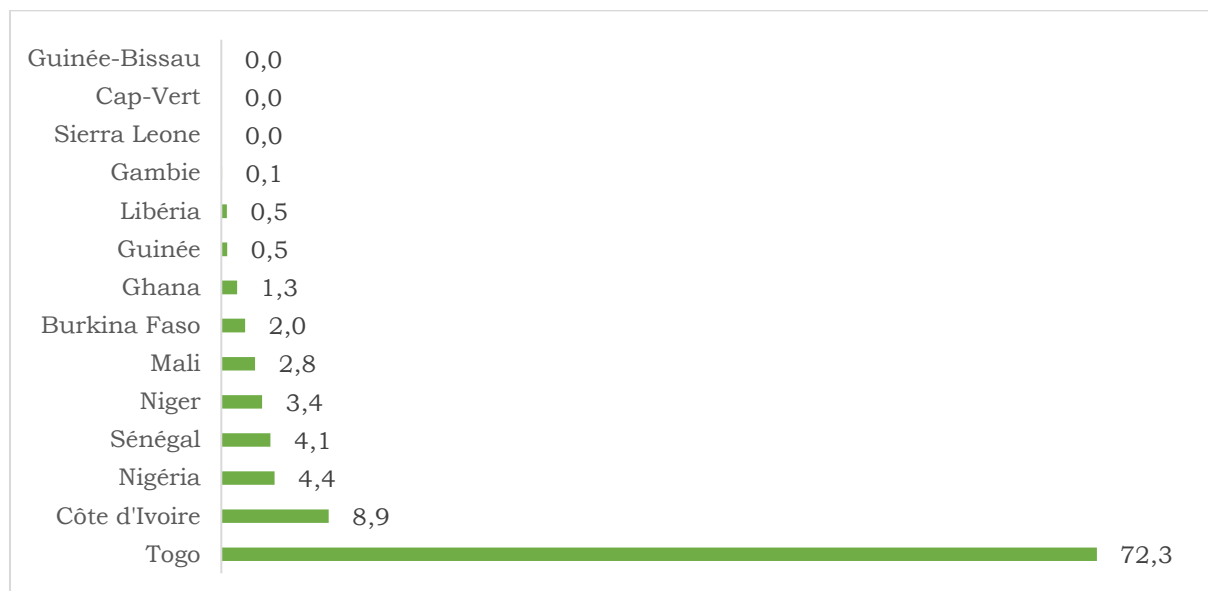
Le Togo se positionne en tête du peloton au troisième trimestre de l'année 2023, avec 72,3% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace CEDEAO.

Les « **tourteaux et autres résidus solides...** », les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** », les « **pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés** » et les « **graines de coton** », constituent les principaux biens exportés vers le Togo. Leurs ventes s'élèvent respectivement à 4,2 milliards de FCFA, 0,5 milliard de FCFA, 0,5 milliard de FCFA et 0,3 milliard de FCFA au cours du trimestre.

La **Côte d'Ivoire** occupe la deuxième position au trimestre sous revue, avec une part de 8,9% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les « **tissus de coton, écrus...** », les « **jus de tout autre fruit (autre qu'agrumes) ou légume; mélanges de jus de fruits ou de légumes** » et les « **réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients similaires pour toutes matières...** » destinés exclusivement à la réexportation, sont les principaux biens exportés vers ce pays. Ces marchandises sont vendues respectivement pour 712,8 millions de FCFA, 97,2 millions de FCFA et 46,2 millions de FCFA.

Le **Nigéria** occupe la troisième position au cours du troisième trimestre 2023, avec une part de 4,4% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » d'un montant de 0,2 milliard de FCFA (111,2 tonnes), les « **médicaments, n.d.a.** » (0,1 milliard de FCFA) et les « **récipients de transport ou d'emballage, en verre; bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture, en verre;...** » (0,1 milliard de FCFA), constituent les principaux biens expédiés vers ce pays.

Figure 4 : Part (%) des partenaires clients du Bénin dans l'espace CEDEAO au trimestre sous revue



Source : INStAD, décembre 2023

3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

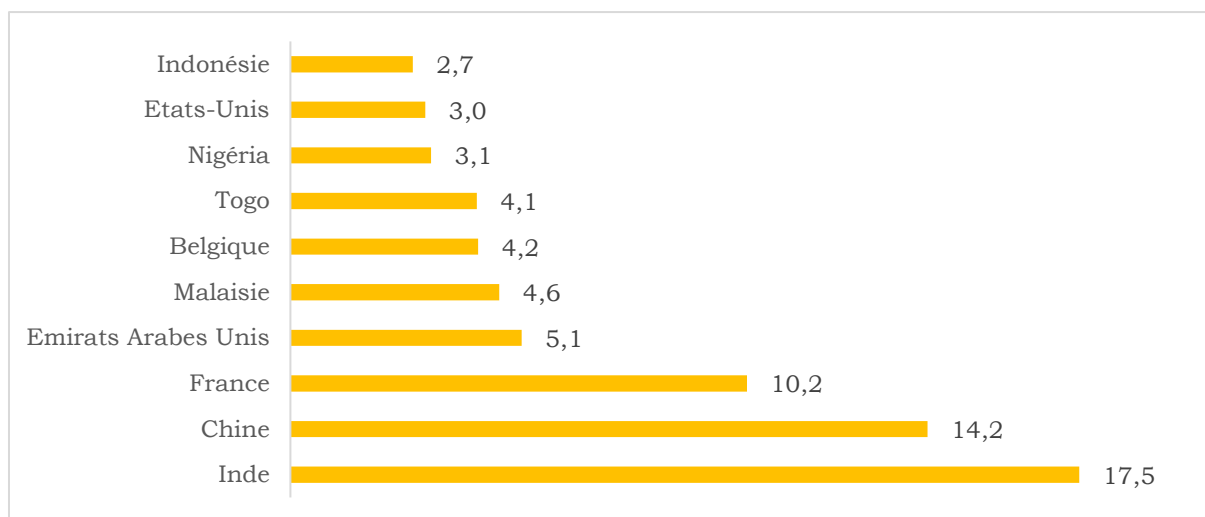
Au troisième trimestre de l'année 2023, l'Inde est à la tête des fournisseurs du Bénin.

Au troisième trimestre 2023, les biens acquis en provenance de ce pays portent principalement sur : le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour un montant de 68,5 milliards de FCFA (273 646,3 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » pour 4,8 milliards de FCFA (7 535,0 tonnes), les « **machines et appareils pour le filage (extrusion), l'étirage, la texturation ou le tranchage des matières textiles...** » pour 0,9 milliard de FCFA et les « **médicaments, n.d.a.** » pour 0,7 milliard de FCFA.

La **Chine** occupe la deuxième place au cours du trimestre sous revue. Les « **compteurs de gaz, de liquides ou d'électricité (y compris les compteurs pour leur étalonnage)** » d'une valeur de 4,7 milliards de FCFA, les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » pour 4,0 milliards de FCFA, les « **préparations ou conserves de légumes, n.d.a.** » d'une valeur de 2,9 milliards de FCFA et les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars** » pour 2,6 milliards de FCFA, constituent les principaux biens importés de ce pays.

La **France** se positionne au troisième rang au cours du troisième trimestre 2023. Les « **médicaments, n.d.a.** » pour 11,1 milliards de FCFA, les « **médicaments contenant des antibiotiques ou leurs dérivés** » d'une valeur de 4,7 milliards de FCFA, les « **viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles...** » d'un montant de 1,4 milliard de FCFA, les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » pour 1,3 milliard de FCFA et les « **préparations alimentaires, n.d.a.** » pour 1,2 milliard de FCFA, sont les principaux biens acquis dans ce pays.

Figure 5 : Part (%) des 10 principaux partenaires fournisseurs du Bénin au trimestre sous revue



Source : INStAD, décembre 2023

Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO

Les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont diminué de 26,1% par rapport au deuxième trimestre 2023 pour s'établir à 49,6 milliards de

FCFA au troisième trimestre 2023. Les trois principaux pays fournisseurs du Bénin sont le Togo, le Nigeria et la Côte d'Ivoire.

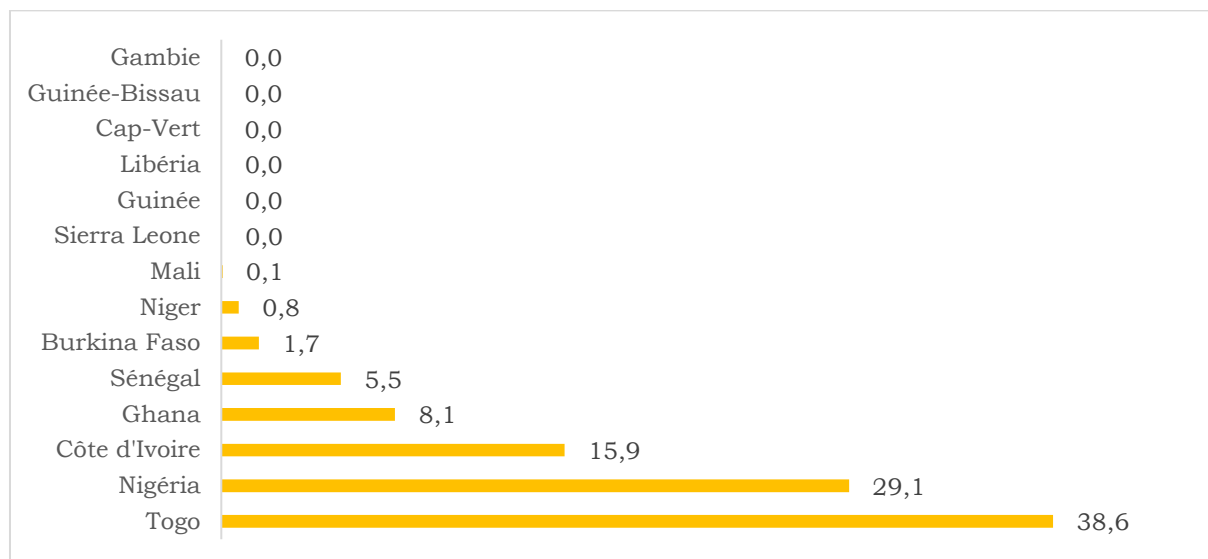
Le Togo occupe la première place au troisième trimestre 2023, parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO.

Les principaux biens acquis de ce pays sont les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » d'une valeur de 4,2 milliards de FCFA (9 082,8 tonnes), le « **bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a.** » pour 1,6 milliard de FCFA et les « **pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés** » pour 1,1 milliard de FCFA.

Le **Nigeria** occupe la deuxième position au cours du trimestre sous revue. Les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » d'une valeur de 7,7 milliards de FCFA (34 399,9 tonnes), les « **autres houilles, même pulvérisées** » d'un montant de 1,4 milliard de FCFA, le « **fil machine en fer ou en acier** » pour 0,8 milliard de FCFA et les « **autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à gords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier** » pour une valeur de 0,3 milliard de FCFA, sont les principaux biens acquis de ce pays.

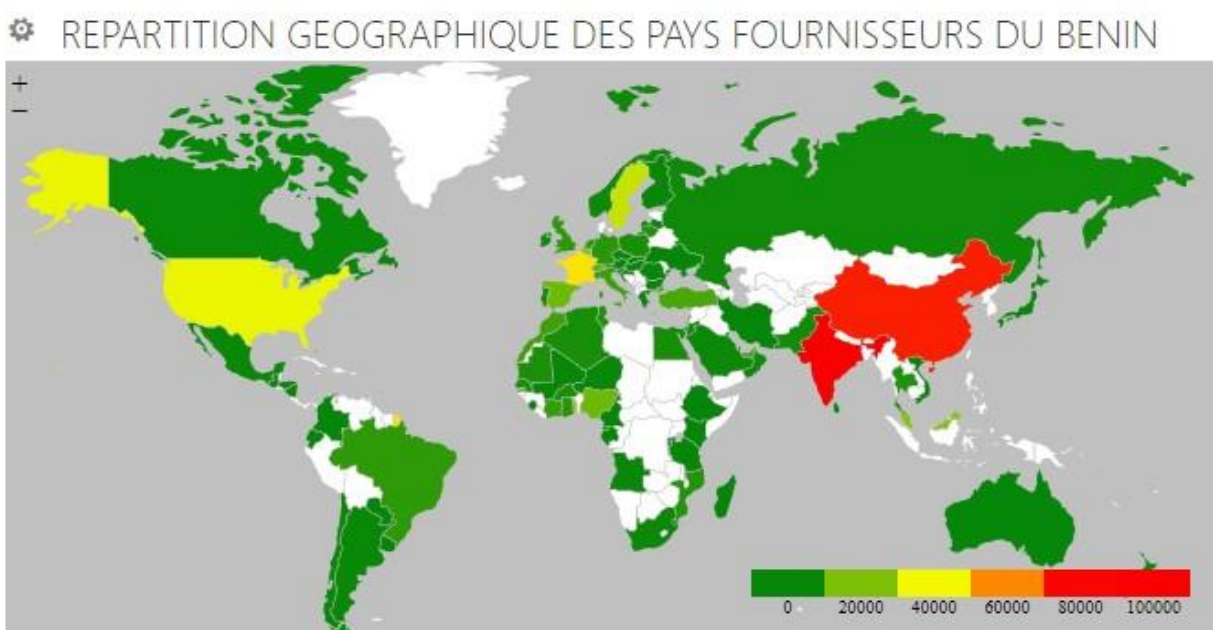
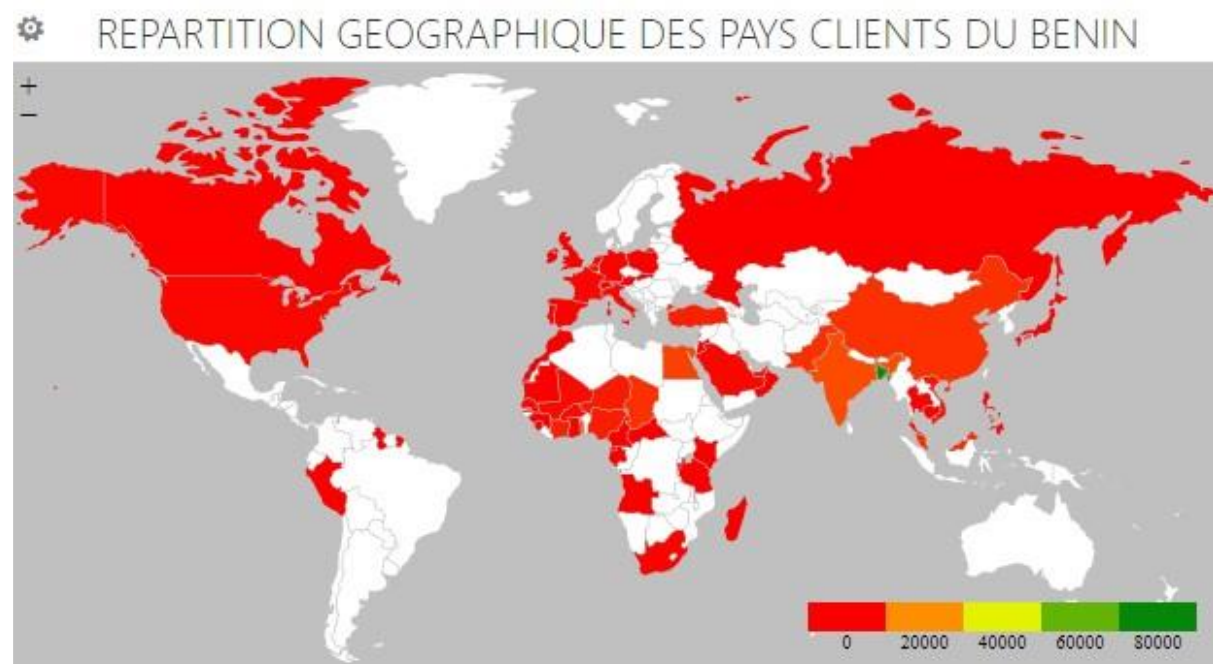
La **Côte d'Ivoire** occupe le troisième rang au troisième trimestre 2023. Les principaux produits importés de ce pays sont les « **insecticides conditionnés pour la vente au détail, à l'état de préparations ou sous forme d'articles** » d'une valeur de 2,1 milliards de FCFA, les « **tubes et tuyaux rigides** » pour 1,8 milliard de FCFA et les « **sacs et sachets d'emballage en matières textiles** » pour 0,6 milliard de FCFA.

Figure 6 : Part (%) des partenaires fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO au trimestre sous revue



Source : INStAD, décembre 2023

Figure 7 : Situation des échanges avec le monde



Source : INStAD, décembre 2023

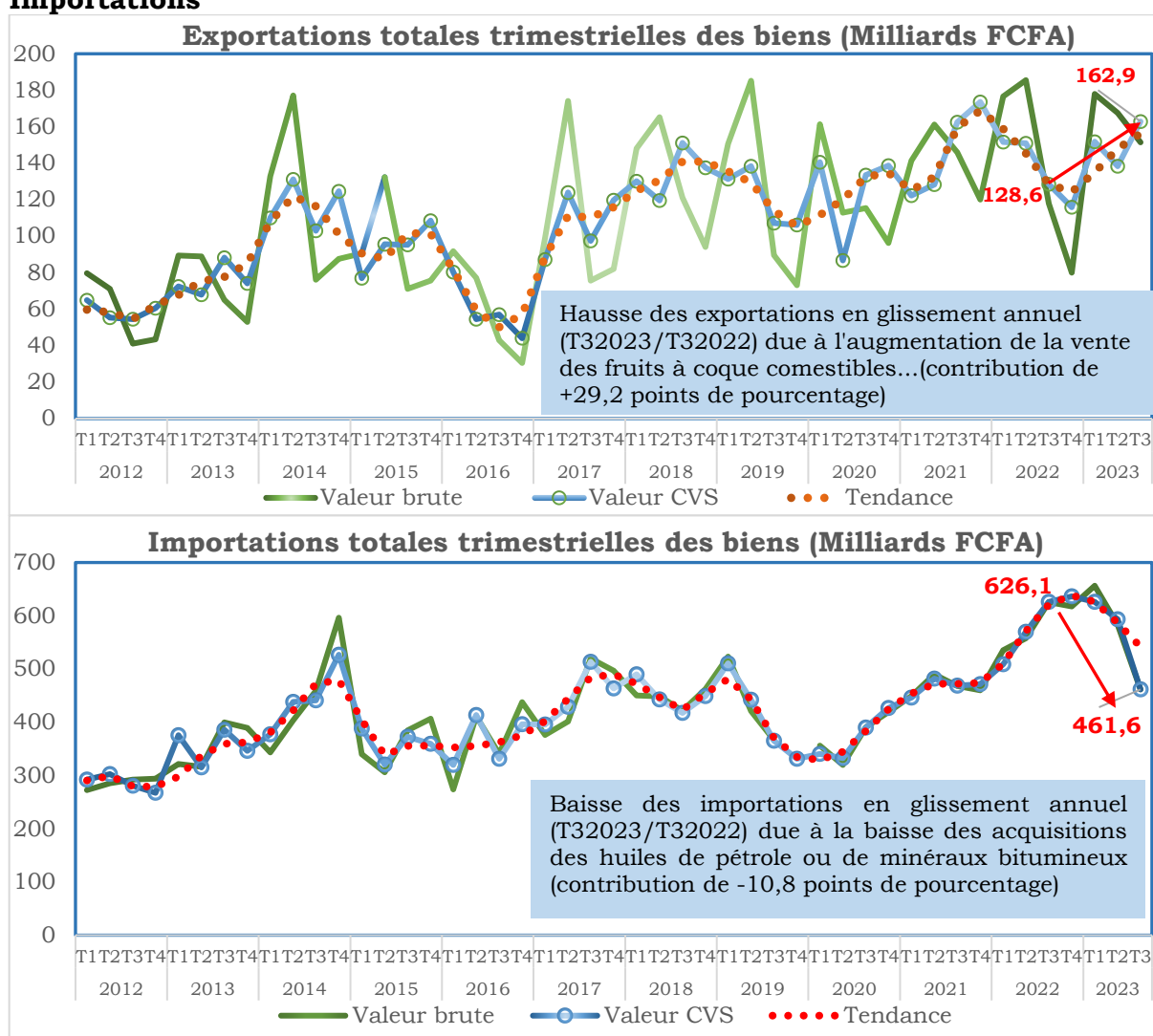
4. SERIES DES FLUX CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers.

Au cours des quatre derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière. Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, se sont établies à 162,9 milliards de FCFA au troisième trimestre 2023, contre 128,6 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 26,7%. Quant aux achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ils ont enregistré une baisse de 26,3% en glissement annuel pour s'établir à 461,6 milliards de FCFA au cours du trimestre sous revue.

Figure 8 : Illustration de la décomposition des séries sur les Exportations et les Importations



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,7
Importations	0,96	0,95	1,04	1,06

Encadré : Méthodologie de calcul du coefficient saisonnier des séries trimestrielles

Le **coefficient saisonnier** est un **coefficient** affecté à une période infra-annuelle (semestre, trimestre ou mois) et qui permet d'illustrer le caractère propice ou non de cette période pour la vente d'un produit ou service **saisonnier**. Il est utilisé pour analyser les périodes de l'année (semestre, trimestre ou mois) où les importations/exportations des biens sont plus hautes ou basses que le reste de l'année.

Ces coefficients sont obtenus après décomposition des séries trimestrielles de 1999 T1 à 2022 T2 des différents flux (importations ou exportations) des échanges commerciaux des biens du Bénin avec ses différents partenaires. Cette décomposition est faite avec le logiciel Jdemetra version 2.2.2 ou tout autre logiciel adapté pour l'analyse des séries chronologiques.

Ainsi, la série initiale du flux considéré (X_F) est décomposée en cinq autres séries sous la forme additive ci-après (tout modèle multiplicatif de composition de la série peut être mis sous forme additive par transformation logarithmique) :

$$X_F = Y_F + T_F + C_F + S_F + I_F$$

Où :

Y_F : Série corrigée des variations saisonnières

T_F : Tendence

C_F : Composante cyclique

S_F : Composante saisonnière

I_F : Composante irrégulière

Le coefficient saisonnier (CS) d'une période est obtenu par la moyenne arithmétique des composantes saisonnières relatives à cette période sur toute la longueur de la série brute selon la formule ci-après :

$$CS_{Fi} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n S_{Fi}$$

Avec :

n : Nombre total de périodes (semestre, trimestre, mois) ;

F : Flux commercial (exportation ou importation).

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents ci-après :

- Charpentier A., Cours de séries temporelles, théorie et applications, ENSAE, Paris, 178 pages.
- Bry X., Analyse et prévision élémentaires des séries temporelles, probabilités et statistiques, Les cahiers de la Statistique et de l'Economie Appliquée, ENEA/STADE, 1998, 58 pages.

Annexe 1 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine, République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Île Maurice ; Mayotte ; Mozambique ; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda ; Tanzanie ; Réunion ; Rwanda ; Seychelles ; Somalie ; Zambie ; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie ; Égypte ; Libye ; Maroc ; Sahara occidental ; Soudan ; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize ; Costa Rica ; El Salvador ; Guatemala ; Honduras ; Mexique ; Nicaragua ; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes ; Canada ; États-Unis ; Groenland ; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine ; Bolivie ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Équateur ; Géorgie du Sud et îles sandwic ; Guyana ; Guyane française ; Îles Falkland (Malvinas) ; Paraguay ; Pérou ; Suriname ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	25	Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Cuba ; Dominique ; Grenada ; Guadeloupe ; Haïti ; Îles Caïmans ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Martinique ; Montserrat ; Porto Rico ; République dominicaine ; Sainte-Lucie ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Trinité-et-Tobago , Bonaire
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Indonésie ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; République démocratique populaire Laos ; Singapour ; Taiwan, Province de Chine ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Inde ; Iran, République islamique d' ; Maldives ; Népal ; Pakistan ; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Chypre ; Émirats arabes unis ; Géorgie ; Irak ; Israël ; Jordanie ; Koweït ; Liban ; Oman ; Qatar ; République arabe syrienne ; Territoire palestinien occupé ; Turquie ; Yémen
	Asie orientale	8	Chine ; Hong- Kong ; Japon ; Macao ; Mongolie ; Corée, République de Corée ; Corée, Rép, Populaire Démocratique
Europe	Europe méridionale	15	Albanie ; Andorre ; Bosnie-Herzégovine ; Croatie ; Espagne ; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine ; Gibraltar ; Grèce ; Italie ; Malte ; Portugal ; Saint-Marin ; Vatican (Saint-Siège) ; Slovénie ; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne ; Autriche ; Belgique ; France ; Liechtenstein ; Luxembourg ; Monaco ; Pays-Bas ; Suisse
	Europe orientale	10	Bélarus ; Bulgarie ; Fédération de Russie ; Hongrie ; Moldova ; Pologne ; République tchèque ; Roumanie ; Slovaquie ; Ukraine
	Europe septentrionale	12	Danemark ; Estonie ; Finlande ; Îles Féroé ; Îles Svalbard et Jan Mayen ; Irlande ; Islande ; Lettonie ; Lituanie ; Norvège ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Suède

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, Îles (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palaos
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, île

Source : CNUCED, décembre 2023

Annexe 2 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep, Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep, Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Niger; Ghana; Burkina Faso; Sénégal; Guinée; Cote d'Ivoire; Togo; Liberia; Mali; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; République Centrafricaine; République Démocratique Congo; Congo (Brazzaville); Tchad; Rwanda; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; République Centrafricaine ; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; République Démocratique Congo; Rwanda,
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Île Maurice; Swatini; Egypte; Ouganda ; Zambie; Erythrée; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDA	14	Afrique du Sud; Île Maurice; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	27	Allemagne ; Luxembourg ; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; République Tchèque; Finlande; Danemark; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovénie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie ; Roumanie ; Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Cote d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger; Sénégal ; Togo
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Libye; Maroc; Mauritanie, Tunisie

Source : CNUCED, décembre 2023

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Equipe de supervision de ce numéro

Directeur Général : HOUNSA Laurent Mahounou

Directeur Général Adjoint : DAGA Jules

Directeur de Publication

Directeur de la Comptabilité Nationale et
des Statistiques Economiques : ESSESSINO A. Raïmi

Equipe de rédaction de ce numéro

Service des Statistiques Conjoncturelles

BANON Symphorien

Unité des Echanges Extérieurs

SOSSOU Clément

Mise en ligne

Directeur des Systèmes d'Information et
des Bases de Données : CHOJNIKA Ildevert Eudes

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin, contacter l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD).

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (+229) 21 30 82 44

Fax (229) 21 30 82 46

E-mail : instad@instad.bj

Site internet : www.instad.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD -Bénin),
Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication,
Cotonou, décembre 2023.